

Les chroniques linguistiques médiatiques traitant des mots du politique : un nouveau sous-genre ?

Isabelle LABORDE-MILAA
Université Paris Est Créteil, Céditec (EA 3119)
laborde-milaa@u-pec.fr

Résumé

La particularité des chroniques médiatiques ici analysées, régulières et assumées par des journalistes, réside dans l'origine énonciative des mots et syntagmes retenus : ils sont produits dans le contexte sociopolitique contemporain, voire issus d'énonciateurs identifiés appartenant au champ politique, social et économique, et occupant des positions reconnues. Il s'agit de textes où la question de la norme (du bon français) cède la place à une analyse critique des pratiques langagières politiques, influant alors sur les différents paramètres qui constituent le genre de la chronique. La démarche vise à appréhender les variations génériques et leurs enjeux selon les trois médias retenus (*Le Monde*, *Libération*, RFI) : si leur posture est nettement plus sociolinguistique que puriste et leur dialogisme marqué, ces trois chroniques diffèrent par leur engagement énonciatif par rapport au discours des politiques et, plus globalement, par l'éthos caractéristique de la voix de chaque média.

Mots-clés : chronique médiatique, discours politique, genre, norme, ethos

Introduction

Les chroniques médiatiques s'intéressant à la langue (française, en l'occurrence) ne sont pas une nouveauté. Apparues dans les années trente dans la presse écrite, prises en charge par des experts aux statuts divers, elles se sont étendues à la radio puis ont connu un regain avec internet : en témoigne par exemple l'abondance des blogs sur ce thème. Fortement normatives, elles épinglent le plus souvent un néologisme, un usage déviant, avec indignation ou humour (Paveau et Rosier 2008 : 92-96).

La particularité du présent corpus réside dans l'origine énonciative des mots (ou syntagmes) retenus, produits dans le contexte sociopolitique contemporain. Il s'agit de mots du « langage politique » non en vertu d'une prétendue essence du politique en la matière, mais parce qu'ils sont prononcés par des politiques. Les locuteurs appartiennent au champ politique, social et économique, et occupent des positions reconnues : membres du gouvernement, dirigeants de partis ou de syndicats, députés, candidats aux élections, membres d'institutions européennes, de grands organismes économiques, etc. On peut rappeler ce qu'écrivait Branca (1999 : 10), pour à la fois situer et relativiser le domaine :

"Discours politique" désigne aussi bien les discours d'assemblée que le fonctionnement des médias, les affiches électorales que les tracts. La diversité des documents concerne la surface linguistique (syntaxe, lexicale), les supports matériels (oral retranscrit, tracts, affiches), les postures énonciatives (polémique, technicienne...). En revanche, et sauf exception, les énoncés reconnus comme politiques sont émis par des acteurs sociaux qui ont un statut reconnu dans le champ politique : ce sont des représentants élus ou des professionnels des médias. La notion de discours politique paraît aller de soi parce qu'elle hérite d'une longue tradition qui remonte au délibératif des historiens. Pourtant, M. Foucault nous a appris à ne pas la

tenir pour naturelle. De fait, les dispositifs de communication sont extrêmement diversifiés (assemblée nationale, journaux, télévision) et les dimensions de l'espace public ont tellement changé qu'on peut s'interroger sur les limites des rapprochements.

Ce paramètre de la source de parole est, à mon avis, déterminant. C'est ainsi que l'on voit des mots, non prédestinés sémantiquement, s'intégrer en quelque sorte au vocabulaire politique (*con*, *couac*), à quoi s'ajoutent des mots éventuellement appliqués aux politiques, tel *bling-bling*. Il s'agit en outre d'énoncés brefs, isolés, détachés (au sens de Maingueneau 2006) dans ce qu'il est convenu d'appréhender comme le « discours politique ». Cet ensemble lexical donne lieu à des textes où la question de la norme (du bon français) cède la place à une analyse des pratiques langagières politiques, influant alors sur les différents paramètres qui constituent le genre de la chronique. Un grand modèle est Alain Rey, qui a officié longtemps sur France Inter. Linguiste extérieur à la rédaction, il avait un statut particulier. Dans les chroniques retenues ici, il s'agit d'une instance homogène : tous les signataires sont journalistes¹. Aucune (ne s'auto-désigne indexe comme) n'affiche la catégorie générique « chronique » mais elles se rapprochent par leur nom (à dimension ludique voire intertextuelle), leur valorisation par un encadré dans la presse écrite, leur longueur régulière. Le tableau 1 permet de les présenter comparativement² :

Tableau 1

	<i>RFI</i>	<i>Le Monde</i>	<i>Libération</i>
Nom / chronique	'Les mots de l'actualité'	'Les mots pour le dire'	'Au mot'
Dates	Depuis 2004 ; suite de 'Parler au quotidien' (fin 1980's)	11/2005 – 07/2008	Depuis 10/2007
Périodicité	Quotidienne	Hebdomadaire (w-end)	Hebdomadaire (w-end)
Dimensions	300 à 600 mots	200 à 250 mots	350 à 450 mots
Journaliste(s) signataire(s)	Yvan Amar	Hélène Viala + 6 en alternance	Didier Pourquery + 5 en alternance

NB : seul *Le Monde* a consacré sa chronique (presque 3 ans) exclusivement aux énoncés de source politique.

Au sein de ce corpus de travail, j'ai sélectionné 32 chroniques (cf. tableau 2 infra), entre mai 2007 et mai 2009, selon les principes suivants : il importait de couvrir une durée assez étendue par rapport à la vie de chaque chronique pour mener une étude fiable du genre, sans dépendre d'une période particulière (élections, crise...) car le traitement de tel ou tel événement n'était pas mon propos. Il fallait aussi tenir des points de comparaison entre les chroniques des trois médias³ : d'où le choix des mots communs qui, pour plusieurs, ont constitué un « moment discursif » (Moirand 2007 : 4 sq.) – tel le casse toi pauv'con' au buzz quasiment planétaire.

¹ Je remercie Hélène Viala et Yvan Amar pour les entretiens respectivement accordés en novembre 2007 et septembre 2009.

² Une autre chronique, récente, est celle de Frédéric Pommier, « Le mot de la semaine », chaque vendredi sur France Inter, depuis septembre 2010.

³ Désormais : RFI (Radio France International), L (*Libération*), M (*Le Monde*).

Tableau 2

Mot	RFI	Le Monde	Libération
1. Ouverture	18.05.07	20.05.07	
2. Franchise	31.05.07	27.05.07	
3. Traité	26.06.07	1.07.07	
4. Grenelle	12.10.07	8.10.07	
5. Bling-bling	3.01.08		22.12.07
6. Devoir de mémoire	16.02.08		16.02.08
7. (Les) Fondamentaux	22.02.08		20.10.07
8. Con	25.02.08		1.03.08
9. Subprime(s)	24.03.08	31.12.07	
10. Boycott(age)	7.04.08	14.04.08	
11. Couac	19.04.08	28.04.08	
12. Krach	20.09.08		26.01.08
13. Récession	4.10.08	14.01.08	
14. Siffler (n'est pas huer)	16.10.08		18.10.08
15. Paradis fiscal	18.10.08	3.03.08	
16. Excuse(s)	21.04.09		25.04.09

J'ai, pour la présente contribution, finalement opté pour quatre textes (ouverture et con placés en annexe), qui serviront de support à des analyses ponctuelles et à une réflexion plus générale. Les cadres théoriques et méthodologiques relèvent de trois grands domaines pour interroger les fonctions discursives et pragmatiques de ces chroniques : d'une part, les genres (médiatiques, en l'occurrence) ; d'autre part, le discours politique (ses contraintes, ses ruses, ses acteurs) ; enfin, les fonctionnements métalinguistiques et métadiscursifs.

La démarche consistera à d'abord dégager les traits qui semblent indiquer un sous-genre de chronique, avant de pointer les spécificités des trois chroniques comme autant de variations renvoyant, in fine, au métaénonciateur que constitue le support journalistique.

1. Un sous-genre homogène de la chronique

Il s'agit ici de dégager des traits constitutifs d'un même sous-genre que l'on peut qualifier de « linguistico-politico-médiatique ». Parmi les entrées possibles, trois seront sélectionnées qui me semblent spécifiques de ce sous-genre⁴.

Au préalable, une caractéristique est à signaler – ou plutôt une absence : aucun plan de texte régulier ne gouverne ces chroniques. Seul élément récurrent et commun : la contextualisation initiale des mots, marquée à des degrés divers⁵. Il s'agit d'unités dont l'intérêt vient d'être saisies en discours plutôt qu'en langue, c'est-à-dire situées dans leur contexte d'énonciation et même dans leur cotexte verbal. A la différence des chroniques linguistiques,

⁴ Cf. les articles de Branca (1999), Détrie (2005), Moirand (2003), qui interrogent sur des objets différents les « catégories descriptives » (Moirand 2003) des genres.

⁵ Signalée en grisé dans les textes en annexe.

les nôtres répondent aux questions : qui a dit quoi, quand et éventuellement où ? M adopte le format de la citation en périphrase, tandis que RFI et L forment ce contexte dès le début dans un repérage de type déictique ; L reconstitue même l'interaction originelle pour *con*.

Quand la datation est absente, cela manifeste la saillance événementielle de l'énoncé retenu et prouve l'inscription de la chronique dans le contexte sociopolitique contemporain qui impose un cadre de compréhension.

1.1. Le rapport à la norme

Ce trait d'ordre axiologique construit la chronique et est construit par elle simultanément, en suivant deux directions à la fois opposées et complémentaires.

D'une part, le rare, l'exceptionnel sont présents à travers les évaluations telles que : *étonnant, étrange, drôle d'expression, ça fait peur ; on aurait pu croire que... il n'en est rien*, etc. Certains usages sont ainsi épinglés par la chronique comme autant de transgressions :

les glissements sémantiques

les transferts d'un domaine à l'autre

les néologismes qui trafiquent le réel

l'incongruité du registre dans la sphère politique (*con*), qui va jusqu'aux mots tabous

« Lapsus et gaffes » (Le Bart et Teillet 2004) alimentent une bonne partie des chroniques de M. Que les énoncés épinglés le soient objectivement ou non, peu importe⁶. Ce qui importe : le rôle d'évaluateur, voire de censeur, qu'endosse alors le-la chroniqueur-se.

D'autre part, le fréquent, le récemment usuel, apparaît en passe de s'établir comme une nouvelle norme. En ce cas, le jugement métadiscursif de la chronique porte sur trois phénomènes explicites : le processus d'*euphémisation* ; le *politiquement correct* ; le *jargon*.

Ces parcours lexicaux ne servent pas à rappeler la norme du français (bon, standard ou scolaire, selon ses qualificatifs variés) comme un repère auquel les locuteurs cités ne se conformeraient pas. La chronique pointe plutôt des usages, comme relevant d'une nouvelle norme fonctionnelle, celle de la sphère politique qui recycle, décale, innove, etc. Toutes ces pratiques font l'objet d'un jugement - métalinguistique (RFI) ou davantage métadiscursif (M et L) - qui, *a minima* (*ouverture* dans RFI), permet d'analyser ou d'interroger des comportements politiques et imbrique étroitement police linguistique et orthodoxie politique⁷. En creux, on lit dans M et L les exigences de ce que devrait être le discours politique – et ce qu'il n'est pas, individuellement et collectivement : ainsi de L qui dénonce la solidarité du corps politique dans *con* (« étrangement minorée »).

⁶ Du reste, comment en décider, si ce n'est par les effets de réception ? Et qui peut en décider ?

⁷ En fait, plusieurs points, relevant des représentations de la langue, sont balayés par ces chroniques, mais demeurent au niveau épilinguistique. Leur étude argumentative serait à faire – telle la croyance en l'adéquation stricte entre les mots et les choses (fin de *ouverture* dans M) – mais c'est là une autre direction (cf. Laborde-Milaa, 2009).

1.2. L'hétérogénéité énonciative

Les mots sont traités dans des emboîtements énonciatifs : des énonciateurs imbriqués font de la chronique un discours dialogique, avec le locuteur-journaliste en position de surénonciateur, selon les catégories de Rabatel (2004). Par dialogisme, on entendra, à la suite de M. Bakhtine, les « formes particulières de " dialogue " que tout énoncé entretient avec les énoncés produits antérieurement » (Moirand 2007 : 65), tissant ainsi ce que cette auteure appelle « un intertexte constitué de plusieurs voix » – à propos du discours de presse, justement. RFI se démarquant des deux autres médias, nous y reviendrons en seconde partie.

Les locuteurs autres que la journaliste et le locuteur principal appartiennent au personnel politique uniquement, auxquels s'ajoutent de rares médias (en fait, *Le Monde* et *Le Canard enchaîné*). Il s'agit de sources collectives, tels les partis et syndicats, soit référées par le « on », soit le plus souvent individuées et nommées. C'est le mot dans son contexte d'énonciation qui intéresse les journalistes autant que les empilements discursifs auxquels ce mot donne lieu. Les prises de parole se succèdent dans des effets de confirmation, de rectification, de divergence, d'affrontement, tissant ainsi une mise en scène polémique (en souligné simple en annexe). Quant aux modes citationnels, ils privilégient le discours direct canonique et l'îlot textuel qui maintiennent l'effet d'authenticité du discours rapporté.

Toutes ces mentions construisent un intertexte qui, en fait, n'est guère différent de celui que l'on peut trouver dans les articles des rubriques politiques, où la presse orchestre les dires censés faire l'actualité, en signalant à l'écrit l'hétérogénéité (guillemets, italiques, incises). Mais il s'en distingue d'abord par la brièveté des propos retenus, ensuite par l'intervention des locuteurs-journalistes (par exemple, les questions de mise en cause dans M et L) qui créent un dialogisme interlocutif.

En outre, on observe la présence d'un intertexte plus diffus, tels les slogans, qui peut se manifester par la citation (dans L) ou l'allusion. Enfin, un autre intertexte se fait jour, plutôt un interdiscours (Adam 2006) qui relève, cette fois, de la mémoire discursive : c'est le cas de *con*, avec les rappels qui activent une mémoire de l'insulte en politique. Ainsi le « pauv'con » est analysé dans sa dimension interlocutive, comme réponse de N. Sarkozy à un énoncé proféré, mais l'est aussi dans sa dimension interdiscursive (Chirac, De Gaulle, et autres énonciateurs plus récents) qui contribue à disqualifier encore davantage le locuteur-source.

1.3. La position d'extériorité/intériorité

Ce point prolonge le précédent en pointant la place des médias. Non seulement ces derniers, agissant comme inscription et caisse de résonance des discours politiques, se mettent à l'affût des énoncés, mais aussi ils exercent une veille documentaire des supports concurrents, attestant d'une sorte de « ronde des dires » (Moirand 2007 : 64 et sq.). Chaque journaliste adopte alors une posture ambivalente vis-à-vis du matériau discursif mis en circulation : à la fois observateur extérieur et concurrent impliqué.

L'affichage de cette extériorité est le plus net sur RFI par rapport à L et M : « Un président *bling-bling* : voilà encore une invention journalistique relayée par les gens ».

Plusieurs niveaux d'interdiscursivité s'entremêlent donc, décomposables comme suit :

la circulation du politique au médiatique (et inversement), mettant en évidence le rôle de relais que constituent les médias ;

la circulation au sein d'un même média, qui favorise l'identité éditoriale : M se cite 2 fois (*subprimes, boycottage*) ; L se cite 3 fois (*bling-bling, krach, devoir de mémoire*) ;

la circulation d'un média à l'autre : RFI, surtout, cite 2 fois L, 2 fois M, 2 fois « la presse » dans son ensemble, témoignant par là des pratiques d'information de la radio, qui se nourrit de la presse écrite. M cite également « le discours médiatique » (*couac*) et « les médias » ; L cite *Le Canard enchaîné (con)* et les magazines (*fondamentaux*) ;

enfin, la circulation inscrite dans une temporalité plus ample, comme on l'a vu.

L'événement peut alors devenir la capacité du mot à circuler, à travers sa fréquence et ses sites d'apparition, comme dans cette chronique de M (31.12.2007) :

Subprimes Le mot « subprime » est employé dans nos colonnes pour la première fois au mois de février, lorsqu'un petit établissement de crédit hypothécaire américain, Res Mae Mortgage, fait faillite. A partir d'août, quand la crise immobilière dégénère en crise bancaire et monétaire mondiale, il fait la « une » de tous les médias. Il ne l'a plus quittée depuis, mot-clé de l'action des banques centrales, de la chute des marchés boursiers ou de la démission de patrons de prestigieuses banques américaines. Et tout laisse à penser qu'il y trouvera encore une large place en 2008...

Il est à noter que M et L ne traitent pas les mêmes mots (cf. tableau 2) : est-ce là une manière de se démarquer du principal concurrent en l'ignorant ? En revanche, le changement de signature dans un même média n'entraîne pas de modifications de traitement.

Si la visée discursive qui consiste à critiquer des usages lexicaux en politique est commune et constitue l'engagement propre à ce sous-genre de chronique, les postures adoptées et les enjeux assurent les différences entre les chroniques. Il faut donc étudier les variations, que l'on peut synthétiser autour des phénomènes d'ethos (Maingueneau 2002), et qui renvoient, finalement, au métaénonciateur incarné par le support journalistique.

2. Les variations : ethos et enjeux des chroniques

2.1. RFI : le pédagogue savant/critique

En contrepoint des deux autres médias, l'émission « Les mots de l'actualité » trouve sa place, co-produite avec le CNDP (Centre national de documentation pédagogique) : voilà une donnée qui confirme la remarque de Moirand (2003 : 15) sur les parts respectives - et en interaction - du contexte externe et des marques linguistiques internes.

Pour preuve, le plan de texte est reconnaissable car régulier : dès le début de la chronique, le mot est caractérisé selon un angle sociolinguistique (registre ou usages) ; puis un

enchaînement des différents sens (cf. *ouverture*) ainsi que des usages selon les domaines d'emploi (cf. *ouverture* et *con*), allant jusqu'aux valeurs illocutoires (*con*) – et cela en synchronie et éventuellement en diachronie. Au total, on observe une démarche d'analyse experte sur le mode didactique déployé en séquences explicatives⁸: d'une part, un métalangage explicite qui peut aller jusqu'à des termes linguistiques comme « actes de langage », « performatif » (chronique *Excuse*) ; d'autre part, des marqueurs de la définition : « ce qu'on appelle X, c'est », « on parle de X pour désigner ». Du reste, le « je » n'est pas rare sur RFI, qui renvoie au chroniqueur pédagogue prenant en charge son texte. Il se désigne même comme « linguiste » (chronique *subprime*) par rapport à la figure de « l'économiste »⁹.

Si on lit une évaluation portée sur les manœuvres que recouvre le choix des mots, il y a aussi un refus visible de la polémique, en particulier dans les deux chroniques en annexe à travers le connecteur « mais » et les énoncés négatifs (en gras dans les textes). Je ferai l'hypothèse que l'objectif est moins de ménager N. Sarkozy que de le remettre à une/sa place dans un interdiscours politique, donc de refuser la position fascinée au profit d'une position distanciée, qui distingue RFI : ne pas hurler avec les loups, en quelque sorte.

On ne peut pas oublier que la concurrence est féroce, que les stratégies de captation doivent créer de la différence en faveur du média... alors même que RFI se nourrit des informations de ses confrères.

2.2. *Le Monde* : l'expert humoriste/moraliste

On observe une démarche d'analyse experte très proche de celle de RFI (voir le souligné double en annexe). L'appel à l'étymologie, notamment, reste un topos savant quasi permanent, même quand il n'est pas utile (cf. *apertura* dans *ouverture*) ; il s'effectue par des références très fréquentes au *Dictionnaire historique de la langue française* d'Alain Rey. Dans le même temps, les jeux de mots et la chute, constante, servent à piéger les politiques sur leurs formulations mêmes. Il s'agit de les rappeler à l'ordre sémantique, à savoir que le réel « résiste » en quelque sorte, ne peut pas se plier aux glissements ni aux inventions lexicales (*ouverture* à 200%).

M est dans la revendication du « parler juste », du « parler vrai », et construit une posture citoyenne (répondant à celle de son lectorat), à savoir : le discours politique a de la valeur et ne doit pas être galvaudé. Se construit là un *ethos* entre sérieux et satire, apparenté à celui des moralistes¹⁰. Au total, cette chronique s'avère proche du billet d'humeur (cf. Durrer 2000).

2.3. *Libération* : le guetteur ludique/pamphlétaire

Le chroniqueur offre là une figure très composite, difficile à synthétiser mais en cohérence avec le rôle distinctif que se donne L en général – trublion au sein de la presse dite de qualité.

⁸ On se reportera aux passages en souligné double dans l'annexe.

⁹ Yvan Amar était professeur de Lettres dans l'enseignement secondaire, avant sa carrière de journaliste.

¹⁰ cf. Laborde-Milaa 2009, pour plus de précisions.

La surénonciation propre aux trois médias est ici exacerbée. Outre les fonctionnements déjà évoqués, plusieurs sont spécifiques du chroniqueur de L : les modalisations qui démultiplient le point de vue en restituant les pensées des énonciateurs politiques ; l'ironie systématique, qui va vers la surenchère énonciative (ainsi le retournement des insultes suggérées à la fin de *con*) ; le défigement de slogans (« Travaillez plus sinon la porte ! » dans *fondamentaux*). Enfin, la création de faux discours directs : dans la polyphonie propre au discours de presse, il y a certes reconstruction de ce qui est rapporté, voire interprétation de la situation d'énonciation originelle, mais les pratiques de L vont au-delà : en effet, L sort de la citation, au sens du traitement d'énoncés recueillis, pour créer de toutes pièces du discours direct, généralement attribué à N. Sarkozy¹¹. Le cadre à la fois énonciatif et déontologique diffère alors totalement des pratiques habituelles de la presse.

Nous avons montré ailleurs [...] que pratiquer la *citation* dans la presse ou dans le discours scientifique n'était pas du même ordre qu'intégrer du discours direct dans la fiction. L'appareil formel limité dont nous disposons pour mettre à distance et attribuer à autrui son dire montre d'importantes variations en fonction des genres de discours. (Rosier 2006 : 91)

En accord avec ce point de vue surplombant, l'interdiscours se montre très dispersé, le chroniqueur convoquant le divertissement de masse (chanson, cinéma), la paralittérature, les jeux de langage - tous domaines qui demandent une forte connivence culturelle, en cohérence avec le modèle de lecteur postulé par L.

Enfin, L présente un curieux mélange entre le discours généralisant et sérieux de l'expertise politique¹² et celui de la dénonciation pamphlétaire. Les deux postures convergent pour attaquer le personnel politique : Nicolas Sarkozy, au premier chef, cible figurant dans toutes les chroniques examinées, mais aussi tous les acteurs politiques, pris dans une communauté de parole et de comportement disqualifiée. Contrairement à M, le discours politique assumé par les politiques, tel qu'il est traité dans la chronique *con* de L, apparaît comme une farce grotesque, quasi carnavalesque, dont N. Sarkozy est l'emblème et où L assume la parole du fou, farce doublée d'une surexposition pathologique – ainsi fonctionne la référence au syndrome Gilles de la Tourette.

En somme, le métaénonciateur de *Libération* s'affirme dans un ethos « libéré », anticonformiste, mobile dans le parcours des registres et des références, ce que remarquaient déjà Mouillaud & Tétu (1989), Maingueneau (2002), Le Bart & Teillet (2004), tous trois sous des angles différents. Au vu de ces caractéristiques, il n'est pas étonnant que L se distingue, dans sa chronique écrite, par l'oralité la plus marquée : il s'agit d'une rhétorique du « coup de gueule », celui du chroniqueur interpellant les acteurs-locuteurs politiques, pour les mettre en cause, autant que la *Res Publica* en son entier.

Je propose la récapitulation suivante, qui radicalise quelque peu les spécificités :

¹¹ Un exemple pris dans la chronique *Bling-bling* : « Je suis djoum-djoum par l'alcool (ou Carla) devenu. »

¹² La chronique *con* comporte un passage de leçon sur l'insulte (cf. annexe) : « L'insulte structure le champ politique, elle déplace la violence physique dans l'ordre de la joute verbale. En latin, « insultare » désigne encore l'action physique de sauter sur quelqu'un. »

- RFI, à l'occasion des mots de l'actualité, tient un propos métalinguistique sur le mot pour éclairer ses usages, dans une posture nettement sociolinguistique et non puriste

- Le M, à l'occasion des mots captés en politique seulement, tient un propos métadiscursif sur les pratiques langagières en politique qui témoignent des mœurs politiques

- L, à l'occasion des mots captés largement, tient partiellement un propos métadiscursif, qui s'avère surtout commentatif-critique – sur les *habitus* propres à l'actualité politique entendue au sens large comme « l'air du temps ».

Autant de variantes qui permettent de nourrir quelques questions en conclusion.

Tout d'abord, a-t-on vraiment affaire à un nouveau sous-genre ? D'une part, la perspective diachronique, notamment sur l'entre-deux-guerres, s'avérerait nécessaire pour apprécier le degré d'innovation ; d'autre part, on assiste sans doute moins à la modification des normes génériques (de la chronique et/ou du billet) qu'à celle de la restitution-sélection et de l'analyse du langage politique.

Le brouillage tendanciel des frontières fait partie des stratégies de captation-séduction (Charaudeau 2005) dans les domaines tels que privé/public, culturel/politique, et dans les manières d'écrire telles que le ton adopté, les modes d'expertise. Le traitement du politique s'effectue de plus en plus par détour, en particulier hors des genres et des rubriques traditionnellement dévolus à l'analyse politique. On assiste ainsi à une intrication et à un brouillage des genres discursifs – c'est presque devenu un truisme que de le dire¹³, phénomènes qui ont en commun le fait de privilégier la fragmentation des énoncés politiques : leur médiatisation met en valeur des énoncés très brefs, en les indexant comme « formule », « petite phrase », « tic de langage » etc. qui sont épinglés dans toutes sortes de genres. Cette évolution vient-elle de l'évolution des comportements politiques - et notamment, en France, de celui de N. Sarkozy qui concentre toutes les attentions - auxquels s'adaptent les médias, ou des médias qui, dans un souci de captation et concurrence, imposent effectivement des cadres de perception et d'analyse, comme autant d'injonctions à se conformer à une attente publique ?

Ensuite, que devient la fonction de journaliste politique dans ce contexte de pratiques discursives ? Pour mémoire, un énoncé de l'appel du colloque affirmait : « Journalistes et animateurs sont des acteurs auto-légitimés à intervenir dans des thématiques concernant les affaires de la Cité et de l'Etat, investissant ainsi le domaine privilégié des politiques ». En ce qui concerne le présent corpus, il s'agit même d'un contrôle des mœurs linguistiques en matière politique, exercé avec des gradations, mais constituant un déterminateur commun. Le genre de la chronique, contractuellement plus libre que d'autres car déterminé par l'exercice de la subjectivité, rend possible une fonction critique forte vis-à-vis des puissants (N. Sarkozy en tête), en construisant une mise en scène énonciative - ce qui inverse quasiment les inégalités existant entre les locuteurs politiques, ainsi décrites par Le Bart et Teillet (2004 : 74) :

Les *coups de gueule*, les écarts, sont ainsi le privilège des puissants. Les mêmes comportements seront immédiatement sanctionnés s'ils émanent d'un locuteur à la faible légitimité personnelle. Distinctif en haut, l'écart est stigmatisant en bas.

¹³ Notamment R. Ringoot et J.-M. Utard 2006.

Cette fonction est, au regard de la couverture des mots du politique, prise dans un paradoxe : alors que le discours explicite des médias condamne les comportements manifestés par les pratiques langagières épinglées, les chroniques, par le fait même d'ériger ces énoncés en objets d'étude, leur donnent une audience, les amplifient, les valorisent, ou à tout le moins les font circuler et les officialisent.

Bibliographie

ADAM, Jean-Michel (2006), « Intertextualité et interdiscours : filiations et contextualisation de concepts hétérogènes », *Tranel*, n° 44, Université de Neuchâtel, p. 3-26.

BRANCA-ROSOFF, Sonia (1999) : « Types, modes et genres : entre langue et discours », *Langage et société*, n° 87, Paris, MSH, p. 5-14.

CHARAUDEAU, Patrick (2005), *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck-INA.

DETRIE, Catherine (2005), « L'orchestration paradoxale de la rumeur du monde dans *Le Monde* : du statut énonciatif d'un chroniqueur caméléon », *Cahiers de praxématique*, n° 45, Presses de l'Université de Montpellier 3, p. 125-150.

DURRER, Sophie (2000), « De quelques affinités génériques du billet », *Semen*, n°13, Besançon, Presses de l'Université de Franche-Comté, p. 163-187.

LABORDE-MILAA, Isabelle (2009), « Sentiment linguistique et dialogisme politique. La chronique du *Monde* " Les mots pour le dire " », *Recherches linguistiques*, n° 30, CELTED, Université de Metz, p. 83-103.

LE BART, CHRISTIAN et TEILLET Philippe (2004), « Erreurs, lapsus, gaffes, fautes... Le discours politique comme genre », dans Roselyne RINGOOT & Philippe ROBERT-DEMONTROND (dir.) *L'analyse de discours*, Rennes, Ed. Apogée, p. 53-87.

MAINGUENEAU, Dominique (2002), « Problèmes d'ethos », *Pratiques*, n° 113-114, Metz, CRESEF, p. 53-68.

MAINGUENEAU, Dominique (2006), « Les énoncés détachés dans la presse écrite. De la surassertion à l'aphorisation », *Tranel*, n° 44, Université de Neuchâtel, p. 107-120.

MOIRAND, Sophie (2003), « Quelles catégories descriptives pour la mise au jour des genres du discours? », Journée d'étude sur *Les genres de l'oral* (UMR ICAR - Lyon 2, ENS LSH), 18.04.2003, Actes consultables, URL : http://gric.univ-lyon2.fr/Equipe1/actes/journees_genre.htm

MOIRAND, Sophie (2007), *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Paris, PUF.

MOUILLAUD, Maurice et TETU, Jean-François (1989), *Le journal quotidien*, Presses Universitaires de Lyon.

PAVEAU, Marie-Anne et ROSIER, Laurence (2008), *La langue française. Passions et polémiques*, Paris, Vuibert.

RABATEL, Alain (2004), « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », *Langages*, n° 156, Paris, Larousse, p. 3-18.

RINGOOT, Roselyne et UTARD, Jean-Michel (2006), *Le journalisme en invention. Nouvelles pratiques, nouveaux acteurs*, Presses Universitaires de Rennes.

ROSIER, Laurence (2006) « Nouvelles recherches sur le discours rapporté : vers une théorie de la circulation discursive? », *Tranel*, n° 44, Université de Neuchâtel, p. 91-105.

Annexes

OUVERTURE (RFI, 18/05/2007) Yvan Amar

C'est la formation du nouveau gouvernement qui occupe l'essentiel de l'actualité aujourd'hui, tout au moins en France. Un gouvernement décrit comme resserré et d'ouverture... Etonnant quand même : ces deux images semblent contradictoires !

Ce qui est resserré évoque le plus souvent la fermeture, le repli. Alors que l'ouverture fait penser à ce qui s'élargit, se desserre, justement.

L'image de ce gouvernement est-elle paradoxale, contradictoire ? Pas forcément ! Ces deux caractéristiques peuvent être vraies en même temps, dans la mesure où elles ne s'appliquent pas à la même chose : le gouvernement peut être resserré en quantité, et ouvert en contenu.

"Resserré" simplement parce qu'il est relativement réduit : peu de ministères et par conséquent peu de ministres. Et donc pas de place pour tout le monde... **mais c'est un autre problème.**

"D'ouverture" car tous ses membres n'appartiennent pas à la même sensibilité politique, et c'est ce qui étonne. En effet, avant d'être président de la République, Nicolas Sarkozy dirigeait un parti politique, l'UMP. Ses ministres ne font pas tous partie de l'UMP. Certains viennent même de régions politiques qui en sont fort éloignées, de partis rivaux, de mouvances opposées.

S'agit-il donc de réconcilier tout le monde ? Ce n'est pas sûr et jusqu'à présent, Sarkozy n'avait pas tant que cela l'image d'un rassembleur. Mais l'image de l'ouverture justement ne correspond pas vraiment à l'image du rassemblement. Il ne s'agit pas de trouver des dénominateurs communs, de regrouper un ensemble de personnalités autour d'un faisceau d'idées partagées.

Parler d'ouverture, c'est davantage penser à un éventail large qui touche à des approches très diverses. Et la comparaison avec l'éventail transmet justement cette idée de ce qui peut s'ouvrir, se déployer, aller chercher assez loin ce qui se passe d'un côté comme de l'autre...

Le mot d'"ouverture" a eu des sens figurés depuis bien longtemps, et on peut remarquer que très tôt, dès le XVI^e siècle, ces emplois ont un rapport avec la politique.

Dans un langage diplomatique, une ouverture désigne une sorte d'appel du pied, un signe envoyé vers un partenaire possible avec lequel on n'aurait pas spontanément établi le contact. Attention, il s'agit d'un vrai geste diplomatique, c'est-à-dire très codé, d'une infinie discrétion. Le partenaire y répondra de façon tout aussi discrète, ou fera semblant de ne rien avoir vu. Mais de toute façon, le signal est si tenu qu'on peut toujours le démentir, dire : non, non, non, il ne s'est rien passé.

Quant à l'adjectif "ouvert", il est presque toujours positif. Quelqu'un d'ouvert, c'est quelqu'un qui est à l'écoute de l'autre, prêt au dialogue, et surtout qui ne se bloque pas sur ses positions. Il accepte de prendre en considération des idées qui ne sont pas les siennes, et il accepte même peut-être de revenir sur ses opinions, de les faire évoluer, de prendre le risque de changer.

OUVERTURE (*Le Monde*, 20/05/2007) Hélène Viala

« Je suis pour aller très loin dans l'ouverture (...), y compris jusqu'aux sarkozystes ! »
Patrick Devedjian, lundi 14 mai, au conseil national de l'UMP

Pour les musiciens, cela évoque le premier mouvement d'une œuvre lyrique. Pour les joueurs d'échec, ce sont les premiers coups, destinés à développer la stratégie de la partie. Dans le domaine de la photo, cela désigne le rapport entre la distance focale et le diamètre de la pupille de l'objectif. Il y a bien sûr aussi l'ouverture de la chasse, de la pêche, les heures d'ouverture des magasins ou des musées, les ouvertures de crédits. Même le rugby a son demi d'ouverture pour mener des percées. L'"ouverture" (du latin *apertura*), c'est généralement bien noté, surtout en ce qui concerne celle de l'esprit. Pourtant, en matière de politique, et surtout, ce printemps, s'agissant de la formation du gouvernement, cela fait grincer bien des dents. À gauche, où l'on reproche au nouveau président de "débaucher" de manière éhontée, et où l'on fustige "la trahison, la récupération" (M. Hollande, le 15 mai). Mais aussi à droite, dans le carré des proches, où l'on rumine comme M. Devedjian que "la fidélité n'est pas nécessairement le contraire de la compétence". "Un mot d'humour", minimisera-t-il plus tard, se déclarant même "à 200% pour l'ouverture". 200% ? Mais ce n'est plus de l'ouverture, c'est de la béance ! Nous savions depuis Alfred de Musset qu'il fallait qu'"une porte soit ouverte ou fermée". Nous voilà à la veille de découvrir comment un gouvernement peut être à la fois "ouvert" et "resserré".

CON (RFI, 25/02/2008)

Yvan Amar

Casse-toi, pauvre con ! En voilà une expression vive et familière ! On peut même dire populaire ! Une vidéo, sur le site d'un quotidien français, laisse entendre le chef de l'Etat français, très rapidement, prononcer cette phrase somme toute assez anodine.

Ce n'est pas une affaire d'Etat, **ce n'est d'ailleurs pas** une affaire du tout, et de toute façon, **Nicolas Sarkozy n'est pas** le premier président de la République française à avoir un langage un peu vert, en marge de ses paroles officielles : le général de Gaulle était, paraît-il, coutumier de la chose, et Jacques Chirac aussi. Mais ça nous donne l'occasion, pas si fréquente dans le mot de l'actualité, d'aborder justement ce genre de langage populaire et très courant.

Et on peut l'aborder par exemple d'un point de vue historique, et même historique récent. En effet, on sait que les mots argotiques ou familiers, qui appartiennent beaucoup plus à la langue parlée qu'à la langue écrite, ont des temps et des durées de vie très imprévus : parfois très longs (il y a beaucoup de mot d'argot qui remontent au Moyen Âge), parfois avec des modes, ou des sens qui durent très peu. C'est d'ailleurs pareil pour l'espace : un mot n'a pas le même degré de grossièreté selon la latitude où on le prononce.

On a dit par plaisanterie, mais il y a quelque chose de vrai là-dedans, que le mot "con", dans le sud-ouest de la France, était plus une ponctuation qu'un mot. Il est vrai que parfois il est presque l'équivalent familier de "dis-moi" ou "eh ben !" : "Tu arrives avec deux heures de retard, con !". Bien sûr on est dans un registre très familier. Mais même dans le nord de la France, le mot n'a pas la même valeur aujourd'hui qu'il y a trente ans : en une ou deux générations, il a changé de silhouette, et s'il n'est pas indiqué dans une société choisie, il est bien plus souvent entendu.

Le mot "con" a aujourd'hui un sens standard : il est relativement insultant, et correspond bien souvent à crétin, imbécile, en plus fort et plus cru.

Mais le mot a un sens propre le plus souvent oublié, et en tout cas qui n'est nullement présent dans son emploi ordinaire : c'est l'un des nombreux mots qui désignent le sexe féminin, et depuis fort longtemps : il dérive du latin (*cunnus* avait ce même sens), mais il est incroyablement en perte de vitesse dans cet emploi. Ce n'est pas qu'aujourd'hui on soit plus prude, ou qu'on en parle moins, mais on a recours, le plus souvent à d'autres mots.

Vers le XVIII^e siècle, d'après le dictionnaire historique d'Alain Rey, on commence à en trouver des attestations avec le sens d'imbécile. L'emploi oral dans ce sens est vraisemblablement plus ancien, mais les mots s'envolent alors qu'on le sait, les écrits restent. Le glissement de sens est évidemment sexiste, et même, on peut le dire, macho. Même si, à y bien regarder, on trouve des dérives de sens qui font glisser des sobriquets du sexe masculin, en lui donnant le sens d'imbécile.

non prononcé en radio [On se souvient que bien souvent le mot est utilisé dans des expressions qui indiquent simplement un sens négatif : "un jeu de cons", est un jeu idiot ; "une idée à la con" est une idée idiote. Là encore, tout dépend du contexte : ce n'est jamais une langue très surveillée, mais ce n'est pas non plus abominablement vulgaire... juste un peu ! Tout est affaire de contexte. Et même l'adjectif préalable "pauvre con ! " n'est pas très aimable certainement, mais plus anodin que "sale con".]

CON (Libération, 01/03/2008) Didier Péron

"Casse-toi pauvre con" est devenu, en quelques heures, le slogan phare de la présidence Sarkozy, supplantant - sur fond d'augmentations mirifiques du plat de coquillettes et de redémarrage à la hausse du chômage - le déjà complètement éculé : "Travailler plus pour gagner plus." Cette répartie du Président à un visiteur du Salon de l'agriculture - un homme d'un certain âge accueillant la main tendue de Sarkozy du peu cordial (et grammaticalement incorrect) "Touche-moi pas, tu me salis" - était étrangement minorée, notamment par Jean-Pierre Raffarin, comme "un dialogue privé, d'homme à homme, direct et viril". Direct, d'accord, mais viril ? L'insulte structure le champ politique, elle déplace la violence physique dans l'ordre de la joute verbale. En latin, "insultare" désigne encore l'action physique de sauter sur quelqu'un.

Il s'en est donc fallu de peu que Sarkozy et le visiteur ne se crachent sur les poings et se castagnent comme deux matamores tout rouges dans la cour de récré. Il faut dire que le Salon de l'agriculture est un haut lieu de la contestation politique et du franc-parler gaulois. Rappelons ainsi que l'association féministe les Chiennes de garde fut créée en réaction aux invectives sexistes lancées par les agriculteurs furibards contre Dominique Voynet en mars 1999. Entre autres amabilités servies à la ministre de l'Environnement : "Tire ton slip, salope !", Édith Cresson, première femme à occuper le poste de Premier ministre à Matignon, fut accueillie par des paysans avec des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : "On l'espère meilleure au lit qu'au ministère." Patrick Devedjian laissant échapper un " salope", fort disgracieux chez un homme d'habitude si pondéré, à propos de la candidate Modem aux dernières législatives Anne-Marie Comparini ou, selon une indiscretion du Canard enchaîné du 16 janvier, Sarkozy qualifiant la candidate UMP Françoise de Panafieu d'"idiote"... on pourrait avoir l'impression que nos hommes d'État sont frappés les uns après les autres par le syndrome Gilles de la Tourette. Ce fascinant trouble obsessionnel compulsif se manifeste par des tics moteurs affectant le cou, le visage, les membres supérieurs, le tronc, et surtout par une coprolalie, c'est-à-dire des geysers de mots grossiers intempestifs.

A la place de pauvre con, un peu plat, on suggère éventuellement pour une prochaine algarade : "Sale plouc", "vieux schnock", "couille molle", "tête triangulaire", "chien puant", "baltringue", "nazi"... On raconte que le président Chirac, traité un jour de "connard" par un citoyen dans la foule, se serait tourné vers l'assaillant avec un grand sourire : "Enchanté, monsieur, moi c'est Jacques Chirac !"

On va finir par le regretter.

